



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

Doubs

APPRENTIS / ALTERNANTS

Le bon réflexe pour être bien remboursé de vos soins

et bénéficier d'un salaire
de remplacement en cas d'arrêt
de travail ou d'accident de travail.

Informez l'Assurance Maladie de votre
nouvelle situation.

Adressez les documents suivants à l'adresse :
CPAM du Doubs
2 rue Denis Papin
25036 BESANÇON CEDEX

Joindre :

- ✓ Une copie de votre contrat
d'apprentissage / d'alternance.
- ✓ Un Relevé d'Identité Bancaire à votre
nom (ou changez vos coordonnées
bancaires directement depuis votre
compte ameli).
- ✓ Si vous êtes de nationalité étrangère
ou non connu de la CPAM : joindre le
formulaire 1106 téléchargeable sur ameli.fr
complété, daté, signé avec les pièces
demandées.



© Freepik

ameli.fr

Les bons réflexes pour être bien remboursé :

- ✓ Créer son compte ameli
- ✓ Mettre à jour sa carte Vitale (dans une borne en pharmacie)
- ✓ Déclarer son médecin traitant

EN PRATIQUE

LE COMPTE AMELI

Voire espace personnel sécurisé accessible depuis votre smartphone.

- > **Consultez** vos remboursements de soins ;
- > **Téléchargez** votre attestation de droits ;
- > **Commandez** votre **carte Vitale**, en cas de perte ou de vol ;
- > **Commandez** votre **carte européenne d'assurance maladie (CEAM)** ;
- > **Actualisez et gérez** vos informations personnelles (adresse, téléphone, coordonnées bancaires...).



LE SITE AMELI.FR

Retrouvez toutes les informations sur vos droits et démarches selon votre situation, rubrique :

Assuré > Etudes et stages > Apprenti

compteameli

Allez-y, demandez-lui.

« MES TIPS SANTÉ », LE COMPTE INSTAGRAM POUR LES JEUNES

À quoi sert la carte Vitale ? Pourquoi se faire dépister d'une IST ? Doit-on toujours passer par son médecin traitant ? Quiz, témoignages, vrai ou faux... Le nouveau compte Instagram « Mes tips santé » répond de manière ludique et interactive aux questions santé que peut se poser un jeune.



SUIVEZ LA CPAM DU DOUBS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

